

Apprentissage de la lecture et lecture experte : introduction.

Soumis par Stephane Desbrosses

A l'origine utilisée comme moyen de gestion des biens, instrument de pouvoir politique ou religieux, ou dans le domaine administratif, l'écriture s'est constituée au fil des siècles comme une donnée de développement quasi-indispensable pour l'homme et les sociétés. Apparue très tôt, elle a permis le progrès et le partage d'idées, de techniques, de savoirs, en même temps qu'elle permettait de graver l'histoire de l'homme sur un support intemporel et diffusable.

Quelques définitions

- Écriture : c'est un mode de représentation d'une langue orale. De ce fait, le système d'écriture va être façonné par les propriétés de la langue qu'il représente : le fonctionnement de la langue va se retrouver dans l'écriture.

- Orthographe : pour un même système d'écriture (ex : alphabet), il peut y avoir plusieurs orthographe possibles : anglais, français... L'orthographe est la forme fixée de l'oral, solution apportée à l'intérieur d'un système d'écriture particulier, qui va relier l'oral à l'écrit.

- Un système d'écriture représente donc plusieurs langues orales et possède des lois particulières de représentation. Il existe plusieurs systèmes d'écriture : alphabétique, syllabique, idéographique, etc. Bref historique de l'écriture L'invention de l'écriture est liée à la sédentarité de l'homme : l'écrit est apparu comme un instrument de gestion des biens, mais également comme un instrument de pouvoir, politique, religieux, etc.

Les premières traces d'écriture remontent à l'antiquité, dans le bassin Mésopotamien (actuel Irac), sur des tablettes d'argile, il y a plus de 6000 ans. Il s'agissait d'un alphabet cunéiforme. Assez tôt, donc, on a représenté le langage oral par signes gravés ou dessinés. Il ne s'agissait plus de dessins ayant uniquement leur sens propre, mais de dessins dont le sens changeait notamment en fonction des dessins juxtaposés, signant le début de la construction de "mots", "phrases", à partir de signes élémentaires.

L'écriture a cependant d'autres origines : la Chine (qui possède la seule écriture toujours utilisée parmi les écritures anciennes), l'Egypte (utilisation des hiéroglyphes a duré plus de 3000 ans), et la population Maya en Amérique centrale (8ème siècle après J-C).

Caractéristiques d'un système d'écriture Un système d'écriture possède deux principes fondamentaux :

- le principe phonographique : le système d'écriture représente des sons par des symboles. Le principe phonographique est une correspondance entre les unités de l'écrit et les unités de l'oral, ce principe est un ensemble de "règles", explicites ou implicites, permettant de traduire l'oral en écrit et vice-versa. Certaines de ces règles sont différentes en fonction des langues.

- le principe sémiographique : le système d'écriture représente (code) des unités de sens que le langage véhicule. Le principe sémiographique est un principe qui code les relations entre les unités écrites et les unités de sens de la langue. Ils sont par exemple formé à partir des terminaisons des verbes (ent, s, ons, etc...), des racines des mots (lait -> lait est une unité de sens, -age, aussi ; avec les deux on peut fournir un composé représentant un nouveau concept : laitage) où des suffixes (-ette, -erie)

Il y a eu très tôt la volonté de représenter les sons par des lettres (principe phonographique). Ce qui a inauguré le principe phonographique est le recours aux rébus, qui ont introduit l'idée de syllabe. Créer un rébus revient à ôter la signification de chaque élément, puis les assembler pour créer une représentation nouvelle.

Le principe sémiographique n'est pas nouveau non plus, il s'exprime par exemple par l'utilisation de cartouches dans les hiéroglyphes, afin de « délimiter » le mot . On le remarque également lorsque on a commencé à espacer les mots par des « blancs » (cela est surtout devenu systématique avec l'invention de l'imprimerie), il s'agit là de la principale différence, d'ailleurs, entre les écritures anciennes et modernes. Le principe sémiographique constitue l'ensemble des règles permettant de donner un sens à chaque unité de l'écrit (mots, groupement de signes, etc...)

Écritures asiatiques A l'inverse, les idéogrammes sont des signes graphiques en relation directe avec le sens écrit, c'est du moins ce que l'on pourrait penser, mais certains idéogrammes sont décomposables. Ainsi, « maman » en Chine est décomposé en deux signes : celui de « cheval », qui perd sa fonction sémantique, et celui de « femme », qui garde un aspect de son sens dans le mot composé. Le ton peut également avoir une valeur phonémique. Le pi-yin utilise des syllabogrammes et des signes sémantiques, il s'agit donc d'une écriture morphe-syllabique. En fait, comme l'écriture est façonnée par l'oral, le chinois utilise beaucoup de mots mono-syllabique. La frontière est floue entre représentation directe de concept et unité écrite de sens.

Un autre système d'écriture intéressant est celui des japonais, qui utilise une partie du système d'écriture chinois ; à 12 ans, un japonais connaît en moyenne 1000 Kanji (pour lire un journal, il faut en connaître 2000 environ). En parallèle avec ce système d'écriture, le Katakana (Kana signifie : faux signe) est formé de signes syllabiques (syllabogramme), chacun étant associé à une valeur phonétique. Il est nécessaire car le japonais possède beaucoup de mots plurisyllabiques.

Source : Master Psychologie de Chambéry (P. Colé)